

L'indépendance qui nous rassemble

JE SUIS CHS-CT

Vous le savez peut-être, mais le CHSCT est la principale cible du futur dispositif CSE (Comité Social et Economique) voulu par les ordonnances Macron.

Le CHSCT avait été créé pour la défense des intérêts des salariés, axé principalement sur les conditions de travail, sa spécialisation a été voulue par le législateur, pour gagner en expérience et en efficacité sur son champ de compétences. Avoir imposé avec le CHSCT une instance autonome dotée de la personnalité civile, c'était reconnaître que les conditions de travail méritaient une attention particulière et dissociée des questions économiques.

La spécialisation du CHSCT s'est révélée payante, ses élus ont su développer une véritable culture de la prévention et ont pris l'habitude de se documenter, de s'informer et de débattre. Au fil des ans, le CHSCT Hérault s'est imposé comme un maillon incontournable de la politique de santé professionnelle, en particulier dans le domaine des risques psychosociaux.

Mais cette dissociation avec les autres entités DP et CE va disparaître, avec pour principal risque que les questions économiques, dans un pays marqué par un chômage de masse et où le risque premier pour un salarié est de perdre son emploi, prennent le pas sur les impératifs de sécurité et de prévention des risques. Le CHSCT rappelle que les cas d'épuisement professionnel se multiplient, à un point tel que le mot « burn out » s'est imposé pour en rendre compte.

A l'heure où se dessine une remise en cause des prérogatives du CHSCT, marquant un retour en arrière de près de 40 ans, il est en dernier lieu utile de rappeler que le droit européen fixe des limites aux actionnaires : « *L'amélioration de la sécurité, de l'hygiène et de la santé des travailleurs représente un objectif qui ne saurait être subordonné à des considérations économiques* ».

Les élus **FO** au CHSCT Hérault tiennent à vous informer de l'enjeu des changements de la représentation du personnel, non pas pour vous effrayer ou pour essayer de garder nos postes, mais pour vous prouver que vos élus sont bien à votre service. Nous serons effectivement moins d'élus, mais cela n'enlèvera en rien notre volonté de défendre, au quotidien, de meilleures conditions de travail garantes de la bonne santé de toutes et tous.

Bien entendu nous continuerons à vous représenter dans le cadre du CSE, espérant que vous soyez convaincu par notre investissement au quotidien auprès de vous.

Vos élus **FO** au CHSCT Hérault :

Brice CHANON, Philippe SANCHEZ, Fabien ALCAZAR

Brigitte ROUQUAYROL (RS)

